

**MAIRIE DE MENESPLET  
10, RUE DE LA REPUBLIQUE  
24700 MENESPLET**

**CONSEIL MUNICIPAL**

COMpte Rendu Sommaire  
DE LA SEANCE DU **dimanche 2 octobre 2016**

**EtaiEnt présents :** M. CHAUSSADE, M. BAÏDA, Mme PILET, M.LAURIERE, Mme ANTUNES, M. SERRE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, Mme ARVIEUX, M. LACOMBE, Mme VINCENT, M. DECOLY, Mme QUIVIGER, M GOUGAY.

**Absents excusés :** Mme RONDA

Madame QUIVIGER a été nommée secrétaire de séance

**I – Installation des conseillers municipaux**

**1- Election du maire (2016-07-001)**

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc. Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

- nombre de bulletins : 18
- dont bulletins blancs : 1
- bulletin nuls (mention insuffisante ou annotée) : 0
- suffrages exprimés : 17
- majorité absolue : 10

Ont obtenu, M. CHAUSSADE Jean-Claude : dix-sept voix (17)

M. CHAUSSADE Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

**2- Création du nombre d'adjoints (2016-07-002)**

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ; que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ; que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : d'approuver la création de cinq postes d'adjoints au maire.

**3- Election des adjoints (2016-07-003)**

Monsieur le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire. A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Par suite, il est procédé à l'élection des adjoints au maire,

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18
- dont bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1

- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 10

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Jean-Paul BAÏDA.

## **II – Délibérations**

### **4- Délégations consenties au maire (2016-07-004)**

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé pour tout ou en partie, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions du ressort du conseil municipal, afin d'assurer un fonctionnement rapide de l'administration sous le contrôle du conseil municipal dans certaines matières qui peuvent être déléguées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de confier par délégation du conseil municipal et pour la durée de son mandat, à Monsieur le maire les compétences qui peuvent lui être déléguées.

### **5- Indemnités du maire et des adjoints (2016-07-005)**

Le Maire propose à l'assemblée de reconduire l'enveloppe financière mensuelle existante, définie de la manière suivante :

- l'indemnité du maire, 43% de l'indice brut 1015,
- et du produit de 16.5 % de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints

Le conseil municipal après en avoir délibéré, DECIDE : à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire.

### **6- CCAS : nomination des membres (2016-07-006)**

Le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Il est décidé de nommer 6 membres. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a élu les membres suivants : Mme Dominique ANTUNES, Mme Monique PILET, Mme Brigitte JUKOWSKI, Mme Marylaine RAUTURIER, M. Michel COUSTILLAS, Mme Christel RONDA.  
Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire en est le Président.

### **7- SSIAD : nomination des membres (2016-07-007)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination des délégués suivants : Madame Geneviève GUILLAUME, Mme Christel RONDA, Mme Monique PILET, M. Michel COUSTILLAS, Mme Marylaine RAUTURIER, M. Pierre LAMOTHE

### **8- SIAEP : désignation des délégués (2016-07-008)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués suivants :  
Titulaires : Jean-Claude CHAUSSADE, Cyprien GOUGAY  
Suppléants : Jean-Paul BAÏDA, Monique PILET

### **9- SIS Montpon-Villefranche : désignation des délégués (2016-07-009)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués suivants :  
Titulaires : Thomas DECOLY ; Marie ARVIEUX  
Suppléants : Dominique ANTUNES ; Pierre LAMOTHE

### **10- Transport scolaire Ribérac : désignation des délégués (2016-07-010)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués suivants :  
Délégués titulaires : Jean-Paul BAÏDA ; Michel COUSTILLAS  
Suppléants : Geneviève GUILLAUME ; Cathy VINCENT

### 11- SDE 24 : désignation des délégués (2016-07-011)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués suivants :

Délégués titulaires : Jean-Luc SERRE ; Michel COUSTILLAS

Suppléants : Robert LAURIERE ; Jacques BESSEDE

### 12- Commission d'appel d'offres : nomination des membres (2016-07-012)

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants du conseil municipal élus par le conseil,

**PREND ACTE** Que la présidence de la commission d'appel d'offres revient à Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, le Maire,

**ELIT, à l'unanimité**

Membres titulaires	Membres suppléants
Pierre LAMOTHE	Jean-Paul BAÏDA
Cyprien GOUGAY	Jacques BESSEDE
Michel COUSTILLAS	Marylaine RAUTURIER

### 13- Commission d'études des marchés publics : nomination des membres (2016-07-013)

Le Maire propose au conseil municipal de créer une commission d'étude des marchés publics, pour les marchés relevant de la procédure adaptée, passés en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif au code des marchés publics ; Le Maire en est le Président.

**Sont élus à l'unanimité**

Membres titulaires	Membres suppléants
Pierre LAMOTHE	Jean-Paul BAÏDA
Cyprien GOUGAY	Jacques BESSEDE
Michel COUSTILLAS	Marylaine RAUTURIER

### 14- Commission liste électorales (2016-07-014)

Monsieur le Maire propose les noms des délégués suivants pour siéger au sein de la commission de révision des listes électorales : M.M. Jean-Paul BAÏDA - Pierre LAMOTHE - Thomas DECOLY - Mmes Brigitte JUKOWSKI - Monique PILET -Geneviève GUILLAUME - Cathy VINCENT - Stéphanie QUIVIGER - Marylaine RAUTURIER

Avis favorable du conseil à l'unanimité

### 15- Commission des impôts directs (2016-07-015)

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 25 novembre 2016 sur présentation d'une liste soumise au centre des impôts par le conseil municipal. Monsieur le maire propose une liste validée à l'unanimité par le conseil municipal.

### 16- Représentants CLECT (2016-07-016)

Sur les propositions de Monsieur le Maire, il est décidé de nommer Messieurs CHAUSSADE Jean-Claude et COUSTILLAS Michel dans ces fonctions. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

### 17- Création de commissions communales (2016-07-17)

CONSIDÉRANT la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal, LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de former diverses commissions.

### 18- Salle des fêtes – Avenant n°3 : transfert bureau d'études (2016-07-18)

Vu le prononcé du Tribunal de commerce de Périgueux, prononçant la liquidation judiciaire à l'égard de la SARL BERTI INGENIERIE, **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**, Approuve le transfert de la mission confiée au bureau d'étude BERTI INGENIERIE au bureau d'étude ODETEC relatif à la « Rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes de Ménesplet » et approuve l'avenant n°3

### 19- Compte 6232 : liste des dépenses autorisées (2016-07-021)

Le Maire rappelle au conseil municipal que la réglementation concernant les dépenses imputées à l'article 6232 est imprécise et n'édicte pas clairement la nécessité d'une délibération à l'appui du mandat délivré. Cependant, par principe, il convient de lister les catégories de dépenses engagées au compte 6232. Les dépenses listées sont approuvées à l'unanimité par le conseil municipal.

### 20- Indemnités percepteur (2016-07-020)

**Le conseil municipal décide** de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de **100 %** par an, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €.

## II – Informations

Désignation des délégués pour information à CCILD

### 1 - OFFICE DE TOURISME

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-Luc SERRE	Jacques BESSEDE

### 2 - SMCTOM.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Claude CHAUSSADE	Robert LAURIERE
Cyprien GOUGAY	François LACOMBE

### 3 - SYNDICAT MIXTE FERME DU PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-Claude CHAUSSADE	Michel COUSTILLAS

### 4 - CIAS DU PAYS MONTPONNAIS

Elus	Membres de la société civile
Monique PILET	Michel COUSTILLAS
Geneviève GUILLAUME	Stéphanie QUIVIGER

Vu pour être affiché le mercredi 5 octobre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Ménesplet, le 5 octobre 2016  
(Sceau de la mairie)



Le Maire,  
(signature)